

DIPLÔMÉS 2007 DE LICENCE PROFESSIONNELLE : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus Licence.

Méthodologie : Cette enquête porte sur les **diplômés 2007 de Licence professionnelle**. Ces derniers ont été interrogés en **décembre 2009** sur leur **situation 30 mois après l'obtention du diplôme**.

Les 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute-Bretagne) ont participé à cette 5^{ème} étude nationale sur les diplômés de Licence professionnelle, pilotée par la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Les observatoires des universités ont envoyé les ques-

tionnaires, ont effectué des relances (postales et/ou téléphoniques) ainsi que la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES B) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

Pour la région Bretagne, 1881 diplômés, répartis dans 75 spécialités de Licence professionnelle, ont été interrogés. **1343 ont répondu** à cette enquête, soit un **taux de réponses de 71%** (55% sur le plan national).

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (1343 diplômés).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Profil des diplômés

La population est composée de 56% d'hommes et de 44% de femmes.

L'âge médian¹ lors de l'obtention de la Licence professionnelle est de 22 ans.

La quasi-totalité des répondants est de nationalité française (98%).

Avant de s'inscrire en Licence professionnelle, 80% des répondants étaient étudiants. 11% exerçaient un emploi et 8% étaient en recherche d'emploi.

Parcours d'études²

53% des diplômés possèdent un Bac général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (17%).

43% sont titulaires d'un Bac technologique, principalement d'un Bac STI (23%) ou d'un Bac STT (13%).

43% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.

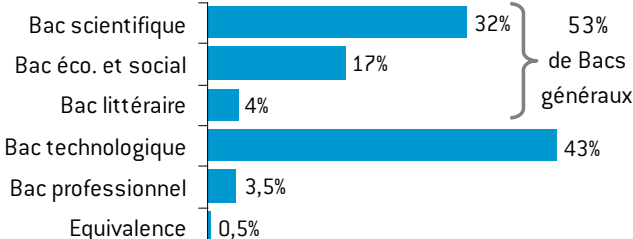
65% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 89% des diplômés avaient obtenu un diplôme court professionnalisant : un BTS (45%) ou un DUT (44%).

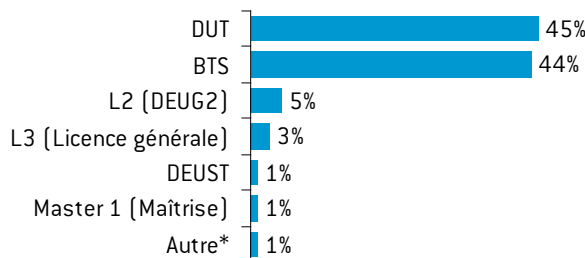
69% ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale. La formation par alternance concerne 14% des diplômés.

17% se sont inscrits dans le cadre d'une reprise d'études : 13% en formation continue et 4% par le biais de la VAE.

Série du Baccalauréat



Diplôme le plus élevé à l'entrée en Licence pro.



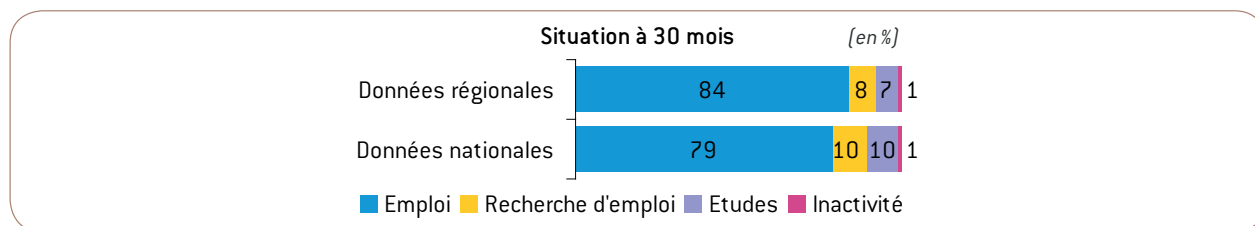
(*Autre Licence professionnelle, CPGE, DNAP ...)

(1) La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 22 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle, l'autre moitié est âgée de plus de 22 ans.

(2) Les données concernant le parcours d'études (à l'exception du régime d'inscription en Licence professionnelle) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale ou en alternance.

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

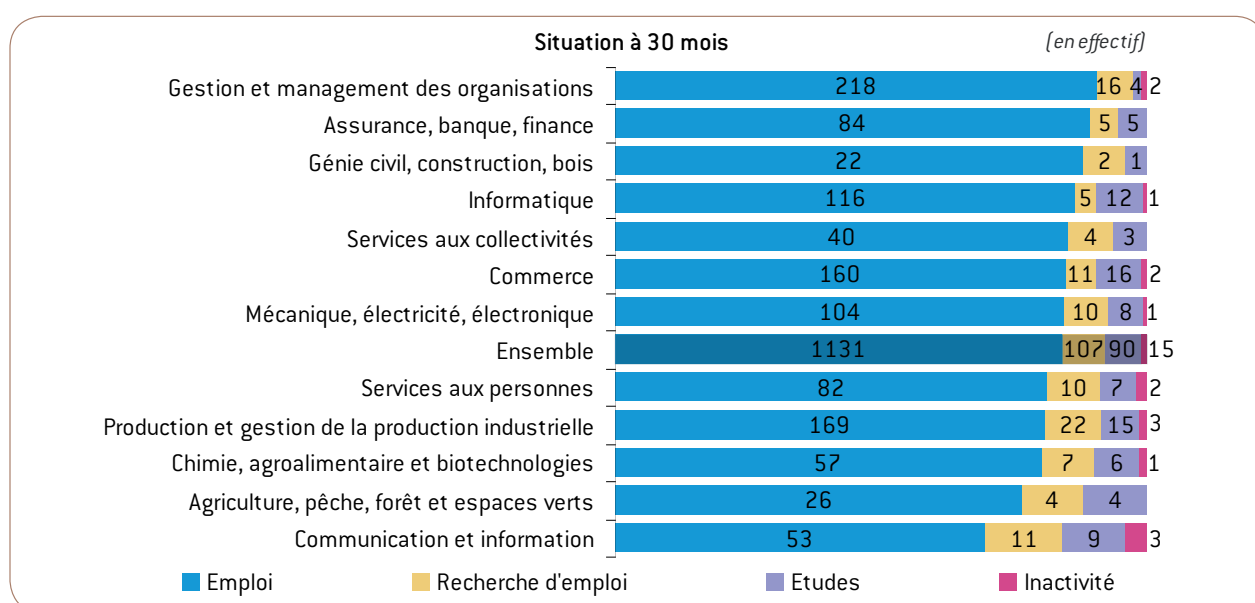
84% des diplômés exercent un **emploi 30 mois après** l'obtention de la Licence professionnelle. Ce taux est nettement supérieur à l'indicateur national (79%). Il est en revanche plus faible que celui observé dans la promotion 2006 (87%).



Le **taux d'insertion** s'élève à **91%**. Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, il atteint 93% (92% sur le plan national).

Une classification réalisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a permis de regrouper les 75 Licences professionnelles bretonnes en 12 secteurs professionnels.

La situation à 30 mois diffère en fonction de ces secteurs. Toutefois, les effectifs étant faibles dans plusieurs secteurs professionnels, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information.



Dans les secteurs « Gestion et management des organisations » (91%), « Assurance, banque, finance » (89%) et « Génie civil, construction, bois » (88%), le taux d'emploi est nettement supérieur à la moyenne régionale (84%).

En revanche, il est inférieur à 80% dans les secteurs « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (76,5%) et « Communication et information » (70%).

POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

19% des répondants (254 individus) ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle (24% sur le plan national). Ce taux est supérieur à celui observé dans la précédente promotion (15%).

Le taux de poursuite d'études varie fortement en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle et des secteurs professionnels :

- En effet, le taux de poursuite d'études le plus élevé est observé chez les diplômés issus de la formation initiale (21%). Il est nettement inférieur chez les diplômés inscrits dans une formation en alternance (16%) et chez ceux en reprise d'études (15%).
- Dans les secteurs « Communication et information » (28%) et « Services aux personnes » (27%), le taux de poursuite d'études est nettement supérieur à la moyenne (19%). Il est nettement plus faible dans le secteur « Génie civil, construction, bois » (8%).

114 individus (45%) ont poursuivi 2 années d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. 95 diplômés (37%) ont suivi une seule année d'études.

Parmi les 177 diplômés en poursuite d'études en 2008-2009 (N+2), 62 ont poursuivi en 2^{ème} année de Master (dont 54 en Master 2 professionnel). 26 se sont inscrits en 1^{ère} année de Master. 24 ont choisi d'intégrer une grande école (15 une école de commerce et, ou de gestion et 9 une école d'ingénieurs).

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

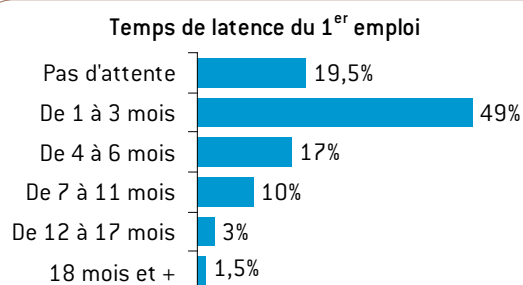
Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, soit 84% de l'effectif total.

Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi³ est court. En effet, **près de la moitié des diplômés** (68,5%) des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la Licence professionnelle.

Les **contacts établis pendant la Licence professionnelle** (stages, contrats salariés...) (20%), l'**envoi de candidatures spontanées** (16,9%) les **annonces via des sites Internet d'emploi** (13%) et les **relations personnelles** (11,8%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé à 30 mois.

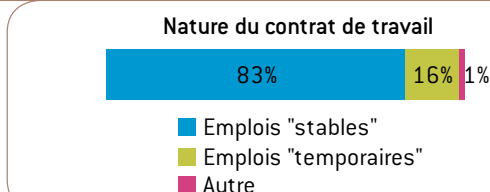
54% des diplômés ont occupé **un seul emploi** depuis l'obtention de leur Licence professionnelle.



Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention de la Licence professionnelle

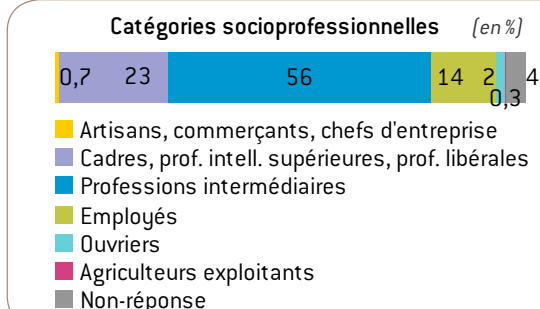
83% des diplômés occupent un **emploi « stable »** au moment de l'enquête. Le **taux d'emploi « temporaire »** s'élève à 16%.

96% des diplômés travaillent à **temps complet**.



56% des diplômés appartiennent à la CSP « **professions intermédiaires** ». 23% accèdent au statut « **cadres et professions intellectuelles supérieures** ». 14% des diplômés sont classés dans la CSP « **employés** ».

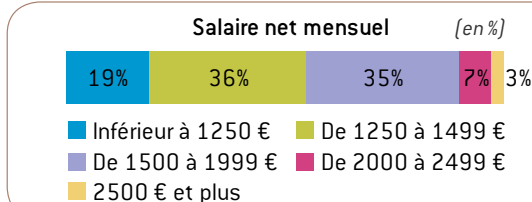
Notons également que 20% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe.



30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1450 €**⁴.

Le salaire net mensuel médian s'élève à 1700 € en Ile-de-France. Il atteint 1396 € en Bretagne et 1500 € dans les autres régions. Pour les emplois exercés à l'étranger, il s'élève à 1650 €.

On relève un écart de 150€ entre le salaire net mensuel médian des hommes (1500 €) et celui des femmes (1350 €).

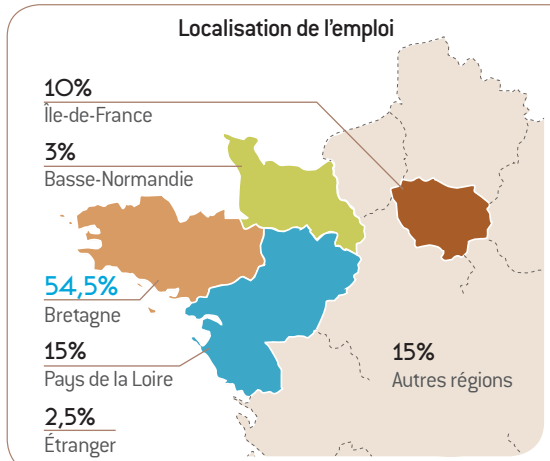


54,5% des diplômés travaillent en **Bretagne**⁵.

Les **entreprises privées** emploient 77% des diplômés. 14% travaillent dans le secteur public.

Les diplômés travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « Industrie » (15%),
- « Assurance, banque et organismes financiers » (11,9%),
- « Marketing, commerce, vente » (10,1%),
- « Administration publique et défense » (7,9%),
- « Informatique » (7,5%).



[3] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Licence professionnelle et ayant conservé cet emploi après l'obtention de la Licence professionnelle ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le diplôme.

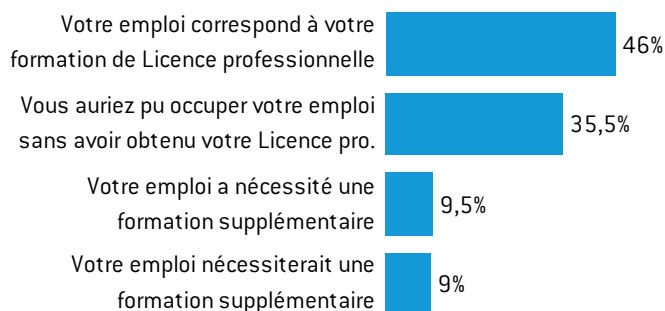
[4] Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées uniquement pour les diplômés exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

[5] Dont 17% en Ile-et-Vilaine, 17% dans le Finistère, 11,5% dans le Morbihan et 9% dans les Côtes-d'Armor.

Pour 46% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de Licence professionnelle.

35,5% estiment qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu la Licence professionnelle.

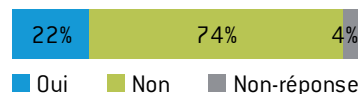
Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ?



** Concerne uniquement les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence pro.*

D'autre part, notons que 22% des diplômés en activité professionnelle recherchent un nouvel emploi. Par cette démarche, ils souhaitent principalement obtenir un meilleur salaire, une évolution professionnelle ou un emploi plus stable ...

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?



DES CONDITIONS D'INSERTIONS VARIABLES EN FONCTION DES SECTEURS PROFESSIONNELS ...

Les diplômés des secteurs « Génie civil, construction, bois », « Informatique » et « Mécanique, électricité, électronique » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes.

En revanche, les diplômés des secteurs « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies », « Services aux personnes », et « Gestion et management des organisations » connaissent une insertion professionnelle moins favorable, qu'il s'agisse du salaire ou du statut (CSP).

... ET DU GENRE

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion (stabilité de l'emploi, temps de travail, CSP, salaire) que les femmes. Ainsi, chez les hommes, le salaire net mensuel médian s'élève à 1500 €. Celui des femmes atteint 1350 €. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (24% contre 7,5% des hommes). La part des emplois « temporaires » est également plus élevée chez les femmes : 18% contre 13% chez les hommes.

Conclusion

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le taux d'emploi atteint 84% (79% sur le plan national).

Parmi les diplômés en emploi au moment de l'enquête, 83% occupent un emploi « stable ». 96% travaillent à temps complet.

56% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 54,5% exercent leur emploi en Bretagne.

Pour plus d'informations

LICENCE PROFESSIONNELLE, DIPLÔMÉS 2007, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

ORES B - SEPTEMBRE 2011 - 63 PAGES

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B :	CHARGÉE D'ÉTUDES :
Sylvie DAGORNE	Amélie GICQUEL
sylvie.dagorne@ueb.eu	amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 99 14 20 69

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne